



Le 27 novembre dernier, j'ai fait une interpellation citoyenne au conseil communal de Liège.

À travers un questionnaire d'une soixantaine de questions, j'ai voulu savoir quelles étaient les mesures concrètes prises par la ville de Liège en cas d'accident nucléaire de niveau INES 6 ou INES 7. C'est à dire avec une évacuation de la population dans un rayon de 30 km autour du lieu de l'accident.

Je n'ai pas eu les réponses attendues, c'est normal. Personne n'a les réponses à ce genre de question.

Même le fédéral. C'est d'ailleurs pourquoi le plan de secours fédéral s'arrête à un accident nucléaire de niveau INES 5. Après... Ils savent pas.

Par contre cette interpellation a semblé ébranler pas mal de monde au sein du Conseil.

Le groupe Véga à pris la balle au bond et a donc relancé le coup. Et cette fois-ci, enfin, après négociation avec les groupes, une majorité a été rassemblée. Et donc... depuis ce soir... Et officiellement...

Le Conseil communal de la Ville de Liège :

- Demande la fermeture immédiate des réacteurs nucléaires de Tihange 2 et de Doel 3.
- Demande de respect du calendrier prévu pour la sortie du nucléaire, à savoir 2025.
- Souhaite que la Ville joigne ses efforts, y compris sur le plan juridique, à ceux des nombreuses municipalités inscrites dans un large mouvement transfrontalier qui réclame la fermeture de la centrale nucléaire de Tihange.

Liège rejoint donc le mouvement transfrontalier pour la fermeture immédiate des centrales nucléaires.

Cette interpellation n'a donc pas été vaine.

Alors vous aussi, faite une interpellation citoyenne dans votre commune. Dans toutes les communes de Belgique. Posez ces mêmes questions.

Il est légitime, dans un pays où 7 millions de citoyens habitent dans les périphéries qui seraient évacués en cas d'accident nucléaire, de se poser ces questions.

Et après, on peu faire la synthèse des réponses qui sont données par toutes les communes. Et là, on se rend compte qu'en cas d'accident... Il n'y a aucune solution. Parce que la situation est totalement ingérable.

Mais au moins, c'est officiel. Et à partir de là, on peut travailler ensemble, avec les communes. Comme à Liège depuis le conseil communal de ce soir.

Le questionnaire, à la base de l'interpellation, est disponible sur le site du FDN (www.findunucleaire.be/icc.htm).

Il y a environ 70 questions très concrètes que vous pouvez amender en fonction des spécificités de votre commune.

Bonne soirée à tous.

Bouli.